

Les relations bilatérales entre le Canada et la France

Les relations bilatérales du Canada avec la France dans la dernière décennie ont été fructueuses. La relation triangulaire exceptionnelle qu'ont établie entre eux les gouvernements de la France, du Canada et du Québec a resserré les liens entre les deux pays, et produit plusieurs initiatives politiques, économiques, sociales et culturelles.

Cette relation privilégiée a permis à la France d'accueillir le premier Sommet de la Francophonie à Paris en février 1986 et au Canada d'être l'hôte du deuxième Sommet, conjointement avec le Québec, en septembre 1987. De plus, à partir de 1986, les relations franco-canadiennes ont été alimentées par une série de visites de nos chefs d'État et de gouvernement respectifs. Il est à noter également que les premiers ministres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont effectué en 1989 des visites officielles en France, confirmant l'intérêt grandissant de la France pour l'ensemble des régions du Canada.

La France et le Canada collaborent étroitement au sein d'institutions internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Groupe des Sept (G-7) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), et dans le cadre de conférences internationales comme celle d'Ottawa sur les « Cielles ouverts » en février 1990.

Le problème de la pêche et des frontières maritimes a fait l'objet en 1989 d'un accord qui constituait un tribunal d'arbitrage chargé de délimiter des zones maritimes et de rédiger une entente intérimaire sur la pêche. Le tribunal devrait rendre sa décision vers la fin de 1991.

La coopération culturelle se manifeste surtout par des initiatives gouvernementales, comme l'accord culturel de 1965 et de nombreux programmes d'échanges, de même que par le dynamisme des créateurs dont les oeuvres sont diffusées dans les deux pays.

Le Centre culturel canadien à Paris est le cadre d'une activité extrêmement variée et il sert de tremplin aux artistes canadiens voulant se produire en France soit dans les galeries, les musées ou sur la scène. Le Centre de documentation complète la mission de rayonnement du Centre culturel.

De plus, treize centres d'études canadiennes, à Paris et en province, contribuent de diverses façons – colloques, missions de professeurs, échanges d'étudiants, stages professionnels – à multiplier les échanges sur des sujets d'intérêt commun dans tous les champs du savoir.

Enfin, la France et le Canada travaillent en étroite collaboration dans le domaine audiovisuel, grâce à leurs accords de coproductions et à leur participation commune à TV-5; il y a eu plus de 300 millions \$ d'investissements en coproductions depuis 1986.

La France a souligné l'importance qu'elle accorde à ce dossier en facilitant l'accès des oeuvres canadiennes au marché français et européen.